



Programme de la journée régionale moindre recours à l'isolement et à la contention

Région Auvergne Rhône-Alpes

Vendredi 11 juin 2021
De 8h30 à 17h00
Centre de congrès du Valpré
Ecully (69-Lyon nord)

Argumentaire Journée du 11 juin 2021

Par l'article 84 de la LFSS pour 2021, le législateur a adopté un nouvel article de loi relatif aux mesures d'isolement et de contention en psychiatrie qui fait suite à l'abrogation par le Conseil Constitutionnel de l'article auparavant en vigueur. Ce nouvel article introduit des limites de durée à ces mesures, une nouvelle obligation d'information et la saisine du juge des libertés et de la détention lorsque la durée des mesures dépasse certains seuils définis dorénavant par la Loi. La politique à déployer dans chaque établissement s'inscrit dans la continuité de l'instruction DGOS/DGS du 29 mars 2017. Elle vise à soutenir les professionnels dans leurs démarches d'amélioration de la qualité des prises en charge des patients hospitalisés en soins sans consentement, dans un but de réduction des pratiques d'isolement et de contention Cette politique, pour être efficace, se doit d'être portée par l'ensemble des professionnels de l'établissement comme d'être évaluée régulièrement.

L'ARS Auvergne Rhône Alpes s'est emparée de la thématique

« isolement-contention » dès la publication de la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. Une politique régionale pour réduire le recours à ces pratiques est menée, laquelle combine diverses actions : d'une part en direction des établissements de santé sur les dimensions du périmètre réglementaire, d'autre part en lien avec les pratiques professionnelles.

Parmi ces dernières actions, citons : le financement d'un mi-temps de soignant (2019-2020) pour travailler sur les pratiques dans les établissements autorisés à recevoir des soins sans consentement, l'intégration de résultats de recherche en soins en direction des professionnels, la poursuite des financements sur le tutorat d'intégration Infirmier par les pairs, le soutien à une dynamique régionale et à une démarche d'audits croisés sur ce thème entre 13 établissements en région.

La décision de recourir à l'isolement ou à la contention se doit d'être une décision de dernier recours après avoir tenté

des alternatives. Le développement de celles-ci porte sur la capacité des soignants, notamment des infirmiers des unités à contenir psychiquement les patients et à prévenir les crises. Cet élément fondamental du déploiement du rôle propre infirmier, dans son mouvement « d'aller vers » et dans sa capacité à créer de manière précoce de l'alliance aidante, devient la variable surdéterminante des politiques de moindre recours. Elle reste indissociable de la véritable volonté politique dans l'établissement de faire baisser le recours à ces pratiques. Ces différentes actions s'organisent selon une trame constante maintenant bien repérée entre prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Dans ce contexte, l'ARS a décidé d'organiser une journée pour mettre en valeur les alternatives à l'isolement et à la contention qui ont fait leurs preuves en région. Il s'agit de partager et de valoriser la diversité de ces initiatives et de ces retours d'expériences. Si certaines mesures ainsi repérées peuvent déjà prétendre à une réduction significative, nous constatons

qu'un plan d'actions coordonné et porté par l'ensemble des acteurs des établissements peut produire des effets majeurs de réduction de ces recours mais aussi d'amélioration de la qualité des soins aux patients.

Cette journée « Moindre recours aux isolements et aux contentions » est une nouvelle occasion pour interroger les pratiques des soignants, en découvrir de nouvelles et aborder certains outils encore peu utilisés comme le plan de crise conjoint (PCC). Elle sera pour les professionnels, l'occasion de confronter leurs avis, leurs expériences pour poursuivre les actions vers une meilleure qualité des prises en soins et l'exigence d'un meilleur respect des droits des patients.

Elle est gratuite (hors repas) et ouverte à tous les corps de métiers soignants des unités d'hospitalisation temps plein des établissements autorisés à recevoir des patients en soins sans consentement dans la limite des places disponibles.

Programme de la journée régionale moindre recours à l'isolement et à la contention

MATINÉE - RETOUR DE TRAVAUX ET D'EXPÉRIENCES

Discutant M. Régis Romo, CS ESMPi (38)

| | |
|------------------|---|
| 8h30 - 9h00 | Accueil des participants / Café |
| 9h00 - 9h35 | Ouverture de la journée, politique régionale sur le moindre recours de l'ARS ARS, Directeur général de l'ARS ou son représentant |
| 9h35 - 10h25 | Présentation des résultats du programme régional Audits croisés pour un moindre recours Jean-Paul Lanquetin, Infirmier de Secteur Psychiatrique, GRSIpsy, ARS Loïc Rohr, Infirmier, GRSI |
| 10h25 - 10h45 | Et ailleurs ? Partage d'un voyage d'étude au Danemark Brigitte Alban, Chargée de mission, CPA Bourg en Bresse (01) |
| 10h45 - 11h00 | Pause, café, échanges entre participants dans le respect des gestes barrières |
| 11h00 - 11h45 | 1/ 2016 - 2020 : Evaluation de la politique moindre recours sur le pôle Est du CPA William Errigo, CSS pôle Est, CPA (01) 2/ De 1200 à 0 heure d'isolement, l'impact de la créativité d'une équipe soignante Catherine Gallet, CS, Marion Bardet, Arnaud Kremer, Thibault Roure, infirmiers (ères), équipe soignante de l'Unité Gex (01) |
| 11h45 - 12h05 | Un logigramme pour un moindre recours Loïc Rohr, Infirmier, GRSI, CH St Cyr (69) |
| 12h05 - 12h30 | Supprimer une chambre d'isolement, de l'incrédulité aux possibilités Ludovic Serna, CSS, Christophe Lanoix, CS, Flora Lootgieter, Infirmière, CH Saint Jean de Dieu (SJD - 69) |
| De 12h30 à 14h00 | Repas sur site à consommer dans le parc, inscriptions auprès du Centre du Valpré (voir page 4) |

APRÈS-MIDI - RETOURS D'EXPÉRIENCES

Discutant M. Jean-Paul Lanquetin, GRSIpsy

| | |
|---------------|---|
| 14h00 - 14h20 | Un chariot avant l'urgence, dispositif mobile de prévention primaire et secondaire Magali Merlier, Infirmière, CH Saint Cyr au Mont d'Or (69) |
| 14h20 - 14h40 | L'évaluation de l'indication initiale de MCI lors de l'admission du patient, une autre entrée dans le soin Martin Samba, CS, Eric Silberstein, Infirmier, et équipe soignante infirmière, Unité d'Accueil, d'Evaluation et d'Orientation (UEAO), CH Drôme Vivarais (26) |
| 14h40 - 15h00 | Le SocleCare, un socle pour le moindre recours Sébastien Alirol, CSS, Vivian Michel, CS, Pauline Salgue, Infirmière, Alexandre Favogros, aide-soignant, équipe soignante de l'unité Ste Gabrielle, CH AHSM le Puy en Velay (43) |
| 15h00 - 15h20 | Le projet CAT's, la patte d'une prévention primaire et secondaire Christophe Rigal, CSS, Pierre Garat, Vincent Loubeyre, Infirmiers, Joël Mazoyer, Psychologue, pôle psychiatrie du CH Henri Mondor d'Aurillac (15) |
| 15h20 - 15h50 | Pause, café, échanges entre participants dans le respect des gestes barrières |
| 15h50 - 16h10 | Contenance et équipe de soins Slimane Zerrouk, infirmier, Unité pour Malades Difficiles (UMD) du CH Vinatier (69) |
| 16h10 - 16h30 | Le plan de crise conjoint (PCC), un outil de prévention primaire Yvonne Quénum, infirmière, pôle de psychiatrie du CHU de St Etienne, chef de projet PHRIP Planco-Iso (42) |
| 16h30 - 16h50 | Isolement, contention... Vous avez dit thérapeutique ? Etat de la littérature scientifique internationale Loïc Rohr, Infirmier, GRSI CH St Cyr |
| 16h50 - 17h00 | Clôture de la journée Dr Sylvie Ynesta, ARS, Référent régional « psychiatrie et santé mentale - santé des détenus », J.P. Lanquetin, GRSIpsy et Loïc Rohr, GRSI. |

INSCRIPTIONS À LA JOURNÉE ET AU DÉJEUNER

La journée régionale moindre recours à l'isolement et à la contention est financée par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et organisée par le GRSipsy. Les inscriptions sont gratuites et une attestation de présence sera délivrée aux participant(e)s lors de l'émergagement. Une répartition des inscriptions entre Centres hospitaliers désignés pour recevoir des soins sans consentement a été réalisée par l'ARS pour permettre à tous les établissements de la Région ARA d'être représentés.

Les pré-inscriptions sont centralisées jusqu'au 20 mai après de l'ARS. Il est demandé à chaque établissement de remplir un tableau Excel indiquant les personnes souhaitant participer et de l'adresser au médecin référent régional sur la psychiatrie de l'ARS. Celle-ci adressera ensuite la liste des personnes qui peuvent s'inscrire à chaque établissement.

Un lien pour finaliser directement les inscriptions au déjeuner au Centre du Valpré et le règlement de celui-ci vous sera communiqué dès le 20 mai 2021. Le tarif du déjeuner a été négocié au prix de 24,20 euros.

La clôture des inscriptions est fixé au **1^{er} juin 2021**.

Attention, nombre de places limité et adaptation de la jauge en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour toutes informations et renseignements complémentaires, contacter : grsipsy@gmail.com

LE SITE D'ACCUEIL « LE VALPRÉ »

Proche de l'autoroute A6, il comporte un parking de 180 places et un vaste parc arboré pour accueillir en plein air les moments de collations et du déjeuner dans le respect des gestes barrières.

Coordonnées GPS : latitude : 45.77717 ; longitude : 4.791316



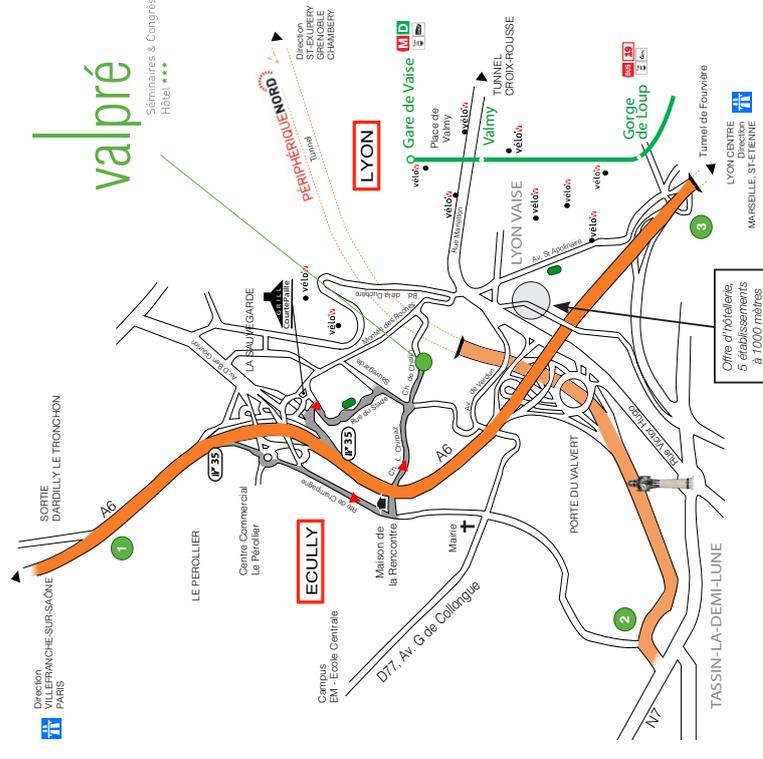
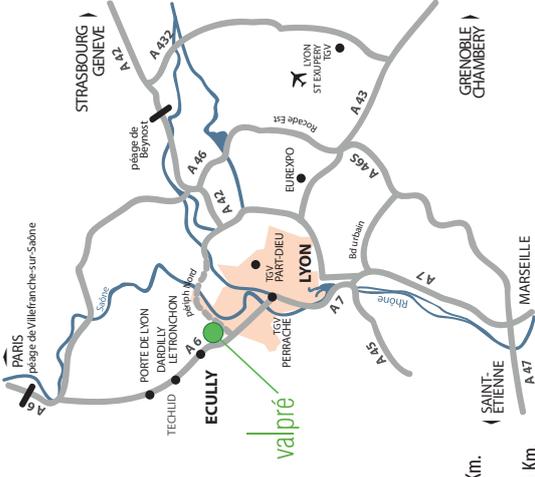
Séminaires & Congrès
Hôtel ****

valpré

110 Chambres d'hôtel
1 chemin de Chalin - BP 165- 69 131 Ecully Cedex
Tél : 04 72 18 05 05 - reception@valpre.com
www.valpre.com

Distances depuis :

- **Gare Perrache** : 5,9 Km.
- **Campus EM - Ecole Centrale** : 2,5 Km.
- **Gare Part-Dieu** : 13,7 Km.
- **Station métro Valmy** : 1,4 Km.
- **Place Bellecour** : 7,7 Km.
- **Station métro Gorge de Loup** : 2,1 Km.
- **Aéroport St Exupéry** : 33,1 Km.



Si vous arrivez en voiture :

- 1 Depuis l'A6** (venant de Paris), sortie Ecully n°35. Au rond-point prendre la direction Ecully-centre, et après 500m, au feu, à la hauteur de la Maison de la Rencontre, prendre à gauche, puis suivre la direction Valpré.
- 2 Depuis le périphérique Nord**, direction porte de Vaise. Avant la porte du Valvert, rester sur la voie de droite et continuer en direction Païs /A6 : sortie Ecully. Prendre toujours à droite direction Champagne, puis monter juste devant le Grill courte Paille, prendre à droite la rue du stade, puis suivre la direction Valpré.
- 3 Depuis le tunnel de Fourvière**, direction Païs /A6 : sortie Ecully n°35. Prendre à droite, direction Champagne, puis encore à droite en suivant la direction de Valpré (courte Paille sur votre gauche).

Si vous arrivez en transports en commun :

Depuis la Part-Dieu, prendre le métro ligne B, direction Gare d'Oullins, changement à Saxe-Gambetta.
Depuis Perrache, prendre le métro ligne A, direction L. Bonnefoy, changement à Bellecour.
Dans les deux cas, récupérer la ligne D, direction Gare de Vaise et s'arrêter à Gorge de Loup puis, prendre le bus 19 (direction Ecully-Le Pérollier) et s'arrêter à Valpré.

Idéalement situé au cœur de l'agglomération lyonnaise